

ASSURANCE CHÔMAGE · SECTEUR PRIVÉ

Assurance chômage dans le secteur privé : module e-learning

Ouverture des droits selon le mode de rupture, calcul de l'allocation, différés et cumul avec une activité : les bases de l'assurance chômage des salariés. Module disponible 24h/24, accès 3 mois, attestation automatique.

Objectifs

1. Vérifier l'ouverture des droits selon le mode de rupture
2. Comprendre le calcul de l'allocation
3. Identifier les différés d'indemnisation
4. Anticiper le cumul avec une reprise d'activité

Programme

- 01 Module 1 · Ouverture des droits (1 h)**
 - Privation involontaire d'emploi et démissions légitimes
 - Condition d'affiliation
- 02 Module 2 · Calcul de l'allocation (1 h)**
 - Salaire journalier de référence
 - Montant, durée, dégressivité
- 03 Module 3 · Différés et reprise d'activité (1 h)**
 - Différés liés aux congés payés et aux indemnités de rupture
 - Cumul allocation et salaire, rechargement des droits
- 04 Module 4 · Validation des acquis**
 - Quiz noté couvrant l'ensemble des modules
 - Corrigé commenté et renvoi vers les séquences concernées en cas d'erreur
 - Attestation de réalisation délivrée automatiquement à partir de 70 % de bonnes réponses

En pratique

RÉFÉRENCE

ACEL

DURÉE

Module en ligne · 3 h

FORMAT

E-learning, accès 3 mois

NIVEAU

Fondamentaux

SECTEUR

Secteur privé

PUBLIC

Gestionnaires RH et paie, managers du secteur privé.

PRÉREQUIS

Aucun. Module accessible sans prérequis.

Méthodes pédagogiques

- Module e-learning auto-formant accessible 24h/24 pendant 3 mois
- Séquences vidéo commentées par un avocat praticien
- Quiz interactifs après chaque module
- Fiches récapitulatives téléchargeables
- Attestation de réalisation automatique (score $\geq$ 70 %)

Financement

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

Évaluation

Quiz de validation des acquis : score minimum 70 % requis pour l'attestation de réalisation

Accessibilité

Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.

Suivre ce module

En autonomie, à votre rythme, accès pendant trois mois.

contact@inlecia.fr

01 84 16 14 75

[Fiche en ligne](#)

Formation conçue et animée par des avocats en exercice. INLECIA, organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Programme établi pour l'édition 2027-2028 ; la fiche en ligne fait foi.